

COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES

**Compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2016 à 17h30
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

1. Etat n°6 de régularisation des décisions modificatives.
2. Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2017.
3. Budget Primitif 2017. Motion Recettes - Motion Dépenses.
4. M3Congrès - Versement des contributions d'investissement et de fonctionnement 2017 - Approbation de la convention annuelle de fonctionnement 2017.
5. Rapport sur l'activité des SAEMML UEM et Metz Technopôle ainsi que des SPL Metz Métropole Moselle Congrès et SAREMM pour l'exercice 2015.

COOPERATION INSTITUTIONNELLE

6. Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2017.

POLE PARCS, JARDINS ET ESPACES NATURELS

7. Projet de ferme maraîchère et pédagogique à Borny.

POLE CULTURE

8. Mise en oeuvre du projet d'éducation musicale à vocation sociale DEMOS.

POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

9. Saison sportive 2016/2017 : accompagnement des clubs par la ville.
10. Acomptes sur subvention de fonctionnement aux associations socio-éducatives conventionnées.
11. Associations étudiantes : acomptes sur les subventions de fonctionnement 2016 pour les associations conventionnées et financement de projets.
12. Adhésion à l'Unicef France - convention Ville Amie des Enfants.

POLE EDUCATION

13. Dispositif en faveur du bilinguisme : projet SESAM'GR.
14. Crédit d'impôt appliqué aux dépenses relatives à la garde des jeunes enfants - Calcul des frais de garde pour la restauration scolaire.

POLE URBANISME, HABITAT ET PLANIFICATION URBAINE

15. Acquisition de terrains - projet de réouverture du coteau en friches surplombant le Chemin sous les Vignes à Metz Devant-les-Ponts.
16. Acquisition de l'ensemble immobilier bâti situé 136 Rue de Vallières à METZ.
17. Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise publique communale rue Jean Burger à Metz.
18. Désaffectation, déclassement et cession d'emprises du domaine public communal à la SA BOUYGUES IMMOBILIER au 4, 4A et 4B rue Belle Isle.

POLE RESSOURCES HUMAINES

19. Mise en œuvre du schéma directeur de mutualisation au 1er janvier 2017 : Avenant à la convention portant mise en commun des services informatique et SIG et création d'une direction commune des systèmes d'information (DCSI).
20. Résiliation de la convention de mise à disposition de service "ville numérique" entre la Ville de Metz et Metz-Métropole et transfert du responsable de la mission à Metz-Métropole.
21. Mise en œuvre du schéma directeur de mutualisation au 1er janvier 2017 : Convention entre la Ville de Metz et Metz-Metropole portant création à Metz-Metropole du service commun « mission contractualisation, partenariats et recherche de financements ».
22. Attribution d'une subvention à l'Amicale du Personnel Municipal.

POLE FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

23. Tarifs 2017.

Étaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal.

- Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Isabelle KAUCIC, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Conseillère Déléguée, membre titulaire,
- Monsieur Philippe CASIN, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre suppléant,

- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Général,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Monsieur Yann LE BOLLOCH, Directeur Général Adjoint de la Direction Solidarité et Familles,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Monsieur Nicolas KARMANN, Directeur du Pôle Finances, Contrôle de Gestion et Commande Publique,
- Madame Céline ALTMANN, Chef de service du contrôle de gestion,
- Monsieur Louis-François REITZ, Directeur Général Délégué à la coopération institutionnelle,

- Monsieur Charles-Yvonnick SOUCAT, Chef de Service de la Mission Animation des Jardins et Agriculture Urbaine,
- Monsieur Michel KOENIG, Directeur du Pôle Parcs, Jardins et Espaces Naturels,
- Monsieur Christian SCHNELL, Directeur du Pôle Culture,
- Madame Vanessa ROYER, Directrice du Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative,
- Monsieur Stéphane ANTOINE, Chef du Service Action Educative,
- Madame Muriel HELOISE, Directrice du Pôle Ressources Humaines.

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur Hacène LEKADIR, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,

- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre suppléant.

Monsieur Jérémy ALDRIN, Président, ouvre la séance à 17H40 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point : Etat n°6 de régularisation des décisions modificatives.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Madame GROLET souhaite connaître les raisons de l'évolution de la taxe d'aménagement ; Monsieur KARMANN précise que la ville a peu de visibilité sur cette taxe, gérée par la DDT, qui est tributaire d'un décalage temporel entre la délivrance des permis de construire et la perception, laquelle est en outre dans de nombreux cas étalée sur 2 années.

Avis défavorable de la Commission

2^{ème} Point : Autorisations de Programme et Crédits de Paiement 2017.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

En réponse à des questions de Madame GROLET et de Monsieur ALDRIN, Madame CHAMPIGNY donne des précisions concernant le transfert de la compétence voirie à Metz Métropole, qui devrait faire l'objet d'une délibération de principe de MM en mars 2017 pour un transfert effectif fin 2017 préalablement à la transformation en communauté urbaine envisagée au 1/1/18 ; dans cette perspective, des négociations sont en cours concernant la reprise par MM de la part du budget participatif consacré à la voirie, l'enjeu étant de l'ordre de 300 K€.

En réponse à des interrogations de Madame GROLET, il est précisé que l'opération Patrotte/Metz Nord portera essentiellement sur la gare en 2017, et sur la rue du Nord en 2018, que l'opération péristyle se poursuivra en 2017 par la réalisation de toilettes accessibles en RDC, l'achèvement de la mise en accessibilité de l'état civil, une rampe d'accès et de l'éclairage.

Avis défavorable de la Commission

3^{ème} Point : Budget Primitif 2017. Motion Recettes - Motion Dépenses.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

S'agissant des recettes de fonctionnement, Monsieur KARMANN donne des précisions à Monsieur ALDRIN concernant l'évolution de la ligne "autres produits" (hausse des recettes liées au stationnement, notamment sur voirie, aux chèques vacances, au périscolaire et à la restauration scolaire, à la culture, et au loyer versé par le FC Metz) ainsi que sur le réajustement de la prévision relative à aux droits de mutation au vu des recettes réellement encaissées en 2015 et enfin sur l'effet des abattements fiscaux, sur lequel nous avons cependant encore peu de visibilité compte tenu des autres facteurs en cause (modification de périmètres). Des précisions sont également données à Madame GROLET concernant la Taxe Locale de séjour, transférée à MM dans le cadre du transfert de la compétence en matière de promotion du tourisme.

S'agissant des dépenses de fonctionnement, Monsieur CASIN souhaite disposer du détail du budget de fonctionnement alloué aux groupes politiques (qui se décompose en une enveloppe "frais de personnel" et une enveloppe "frais de fonctionnement courant"), ainsi que sur le coût moyen d'un emploi supprimé (6 M€ correspondant à 132 postes) ; Madame GROLET demande quant à elle le détail des actions supprimées en matière de politique de la ville car reprises par les bailleurs sociaux.

Monsieur KARMANN donne des précisions à Monsieur ALDRIN concernant l'évolution des prévisions budgétaires en matière d'énergie/fluides, de carburant, ainsi que sur les comptes 60628 (liée notamment aux 150 ans du jardin botanique); 622-6 (honoraires pour déclassement partiel du parking Maudhuy ainsi que pour la résidence G Pierné), 623-3 (prix d'arts R Schuman) ; concernant le périscolaire, Monsieur KARMANN donne des précisions sur les modes de calculs en la matière, ainsi que sur la prévision 2017 qui anticipe la réinternalisation d'effectifs aujourd'hui accueillis dans d'autres structures mais pour un coût appelé à augmenter.

S'agissant des mairies de quartiers, la réflexion quant à une fermeture de certaines structures est différée en raison des mesures législatives modifiant le régime des titres sécurisés, qui nécessite une réflexion globale de l'organisation mise en place.

Madame CHAMPIGNY confirme cependant que le CA 2016 permettra de constater la réalisation du plan d'économies prévu à hauteur de 5,1 M€.

S'agissant du CCAS, Monsieur LE BOLLOCH, en réponse à une question de Monsieur ALDRIN, donne des précisions sur la diminution du budget, liée non pas à une quelconque fermeture de foyers seniors, mais à un transfert de gestion du foyer Wolf à MHT.

Avis défavorable de la Commission

4^{ème} Point : M3Congrès - Versement des contributions d'investissement et de fonctionnement 2017 - Approbation de la convention annuelle de fonctionnement 2017.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

Monsieur ALDRIN propose que Monsieur KARMANN rapporte dans la foulée le point « Tarifs 2016 ».

23^{ème} Point : Tarifs 2017.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

5^{ème} Point : Rapport sur l'activité des SAEML UEM et Metz Technopôle ainsi que des SPL Metz Métropole Moselle Congrès et SAREMM pour l'exercice 2015.

Monsieur KARMANN présente le rapport.

Monsieur CASIN souligne que, suite à sa demande, il a reçu communication du détail des jetons de présence versés aux élus, et suggère que l'ensemble des élus disposent de cette information.

Monsieur CASIN considère que les 2 points de cette délibération auraient pu faire l'objet de deux délibérations distinctes.

Avis favorable de la Commission

6^{ème} Point : Association QuattroPole : subvention et convention d'objectifs et de moyens 2017.

Monsieur REITZ présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

7^{ème} Point : Projet de ferme maraîchère et pédagogique à Borny.

Monsieur SOUCAT présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

8^{ème} Point : Mise en œuvre du projet d'éducation musicale à vocation sociale DEMOS.

Monsieur SCHNELL présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

9^{ème} Point : Saison sportive 2016/2017 : accompagnement des clubs par la ville.

Madame ROYER présente le rapport.

A l'occasion de l'évocation de ce point, Monsieur ALDRIN souhaite connaître le montant pressenti de la subvention au FC Metz ; il est précisé que son montant n'est pas définitivement arrêté ; Monsieur CASIN souhaite que, lorsque ce sujet sera soumis au conseil municipal, des précisions soient également fournies concernant le devenir des jeunes issus du centre de formation.

Avis favorable de la Commission

10^{ème} Point : Acomptes sur subvention de fonctionnement aux associations socio-éducatives conventionnées.

Madame ROYER présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

11^{ème} Point : Associations étudiantes : acomptes sur les subventions de fonctionnement 2016 pour les associations conventionnées et financement de projets.

Madame ROYER présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

12^{ème} Point : Adhésion à l'Unicef France - convention Ville Amie des Enfants.

Madame ROYER présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

13^{ème} Point : Dispositif en faveur du bilinguisme : projet SESAM'GR.

Monsieur ANTOINE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

14^{ème} Point : Crédit d'impôt appliqué aux dépenses relatives à la garde des jeunes enfants - Calcul des frais de garde pour la restauration scolaire.

Monsieur ANTOINE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

15^{ème} Point : Acquisition de terrains - projet de réouverture du coteau en friches surplombant le Chemin sous les Vignes à Metz Devant-les-Ponts.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

16^{ème} Point : Acquisition de l'ensemble immobilier bâti situé 136 Rue de Vallières à METZ.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

17^{ème} Point : Désaffectation, déclassement et cession d'une emprise publique communale rue Jean Burger à Metz.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

18^{ème} Point : Désaffectation, déclassement et cession d'emprises du domaine public communal à la SA BOUYGUES IMMOBILIER au 4, 4A et 4B rue Belle Isle.

Monsieur DUPOUY présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

19^{ème} Point : Mise en œuvre du schéma directeur de mutualisation au 1er janvier 2017 : Avenant à la convention portant mise en commun des services informatique et SIG et création d'une direction commune des systèmes d'information (DCSI).

Madame HELOISE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

20^{ème} Point : Résiliation de la convention de mise à disposition de service "ville numérique" entre la Ville de Metz et Metz-Métropole et transfert du responsable de la mission à Metz-Métropole.

Madame HELOISE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

21^{ème} Point : Mise en œuvre du schéma directeur de mutualisation au 1er janvier 2017 : Convention entre la Ville de Metz et Metz-Métropole portant création à Metz-Métropole du service commun « mission contractualisation, partenariats et recherche de financements ».

Madame HELOISE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

22^{ème} Point : Attribution d'une subvention à l'Amicale du Personnel Municipal.

Madame HELOISE présente le rapport.

Avis favorable de la Commission

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19H35.